

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

## AMENDEMENT

N ° AS263

présenté par

M. Morenas, Mme Gayte, Mme Riotton, M. Zulesi, Mme Marsaud, M. Damaisin, Mme Tuffnell, Mme Vignon, Mme O, Mme Le Feu, Mme Josso, M. Cesarini, M. Girardin, M. Testé, Mme Le Peih, Mme Lenne, M. Haury, M. Cellier, M. Claireaux, Mme Errante, Mme Françoise Dumas, Mme Provendier, M. Buchou, Mme Sarles, Mme Bureau-Bonnard, Mme Kuric et M. Damien Adam

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.